

# Procédure d'évaluation des enseignements 2022-2023

Préambule : en début de semestre, la direction des études adresse aux enseignants la liste des enseignements à évaluer au cours du semestre. Chaque enseignement est évalué une fois par an.

1. A mi-parcours: discussion en CTD ou labo, éventuellement au cours d'une UC désencadrée **ou** questionnaire simplifié papier ou moodle (ex: deux questions ouvertes Points forts / Aspects à améliorer). La date de cet échange apparaîtra sur le PV final de fin de semestre ; la synthèse finale y fera référence.
2. En fin de parcours (semaine 11 ou 12, ou semaine 6 dans le cas d'une matière concentrée sur un demi-semestre) questionnaire en ligne sur moodle, à renseigner par chaque étudiant **SUR LE TEMPS D'ENSEIGNEMENT. [Dans le seul cas où l'équipe pédagogique de la matière choisit de supprimer les questions ouvertes, un temps de discussion entre élèves doit être réservé par les enseignants de la matière sur le temps d'enseignement et une synthèse doit être rédigée par les délégués et remontée à l'enseignant du groupe.]**
3. En équipe pédagogique, les enseignants rédigent sous deux semaines une note composée d'une synthèse des réponses et d'une proposition d'ajustement, publiée sur moodle.
4. Le responsable de l'enseignement envoie le lien de la synthèse publiée sur Moodle à Pascal et Mathilde

Le modèle de questionnaire est disponible sur Moodle. Mathilde a fait une page wiki très complète pour expliquer comment personnaliser le questionnaire (suppression/ajout ou modification de questions) : <https://wiki.enib.fr/dsi/doku.php?id=cricri%3Amoodle%3Aevalcourses>

Il ne faudra pas hésiter, au moment où les étudiants devront remplir les questionnaires, à leur rappeler les objectifs de votre enseignement (en présentant si besoin les choix pédagogiques), cela permettra aux étudiants de faire une évaluation plus objective et moins sur leur pur ressenti, en classe ou lié à leurs notes.

## Evaluations 2022-2023

Enseignements à évaluer Automne 2022

Enseignements à évaluer Printemps 2023

## Version Evaluation Printemps 2022

Préambule : en début de semestre, la direction des études adresse aux enseignants la liste des enseignements à évaluer au cours du semestre. Chaque enseignement est évalué une fois par an.

1. A mi-parcours (si possible en semaine 4 d'un demi-semestre ou semaine 7 du semestre) discussion en CTD ou labo, éventuellement au cours d'une UC désencadrée. La date de cet échange apparaîtra sur le PV final de fin de semestre (cf point 2) ; le questionnaire final y fera référence.
2. En fin de semestre (semaine 11 ou 12, ou semaine 6 dans le cas d'une matière concentrée sur un demi-semestre), questionnaire en ligne sur moodle, à renseigner par chaque étudiant. Dans le seul cas où l'équipe pédagogique de la matière choisit de supprimer les questions ouvertes, un temps de discussion entre élèves doit être réservé par les enseignants de la matière sur le temps d'enseignement, et une synthèse doit être rédigée par les délégués et remontée à l'enseignant du groupe.
3. Sur une des séances des deux dernières semaines, temps de discussion avec la classe et l'enseignant pour remonter une synthèse commune signée par l'enseignant et les délégués, adressée au responsable d'enseignement.
4. En équipe pédagogique, les enseignants rédigent sous deux semaines une note composée d'une synthèse des réponses et d'une éventuelle proposition d'amélioration, publiée sur moodle.

evaluation\_des\_enseignements\_remanie\_en\_cours\_.pdf  
eval\_enseignements\_240222.odp

Extrait du wiki :  
<https://wiki.enib.fr/copil-formation/> - **COFIL Formation**

Lien :  
[https://wiki.enib.fr/copil-formation/doku.php?id=public:evaluation\\_de\\_enseignements&rev=1675695142](https://wiki.enib.fr/copil-formation/doku.php?id=public:evaluation_de_enseignements&rev=1675695142)

Dernière modification le : **2023/02/06 14:52**